

# RENCONTRES LAÏQUES

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022

## "EUROPE & RELIGIONS"



**Jean-Claude BOUAL**

Secrétaire général  
de l'association  
Égalité, Laïcité Europe.

**Vincent DEPAIGNE**

En charge pour la  
Commission Européenne du  
Dialogue avec les  
organisations religieuses et  
non confessionnelles.

**Charles ARAMBOUROU**

En charge des questions  
juridiques posées par la laïcité  
auprès des deux cours  
européennes :  
Cour des Droits de l'Homme et  
Cour de Justice.

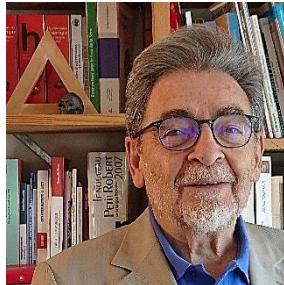


vivrelalaicite@gmail.com

**ALETTI PALACE À VICHY**

**DE 15H00 À 18H00**

**ENTRÉE LIBRE**



**M. Charles ARAMBOUROU** est Agrégé de Lettres classiques. Il a été professeur en lycée, collège, et à l'Ecole normale d'instituteurs pendant 15 ans Ancien élève de l'ENA, il a été haut-fonctionnaire pendant 25 ans. Il est magistrat financier honoraire.

Militant laïque depuis toujours, il est membre du Bureau national de l'Union des Familles laïques (UFAL), coordonnateur du rapport annuel du Collectif laïque national. Il suit tout particulièrement les questions juridiques posées par la laïcité, en particulier la jurisprudence des deux cours européennes (Cour européenne des Droits de l'Homme et Cour de justice de l'Union Européenne).

Il publie des chroniques régulières d'actualité en droit de la laïcité sur le site ufal.org, fait des interventions dans les médias, France Culture (face à Jean-Louis Bianco), Sud-Radio, France 3, donne des interviews dans la presse quotidienne locale (Le Télégramme de Brest, Sud-Ouest), et publie des articles dans diverses revues (Ufal-Info, Humanisme, Cause Républicaine).

Il a participé à de nombreuses conférences et animations dans des établissements d'enseignement, auprès d'associations d'éducation populaire, et auprès d'élus.



**Vincent DERAIGNE** est docteur en droit diplômé de la « School of Oriental and African Studies » (SOAS) de Londres, et d'un Master (MST) en droit international des droits de l'homme, de l'Université d'Oxford.

Il est aujourd'hui juriste au sein de l'unité « Droits fondamentaux » à la Direction générale Justice de la Commission européenne, il est coordinateur pour le dialogue avec les organisations religieuses et non confessionnelles à la Commission européenne.

Il a été administrateur au sein de l'unité « Action contre les discriminations : questions juridiques » à la Direction générale emploi, ainsi que dans les divisions Asie et Moyen-Orient du département des relations extérieures de la Commission européenne.

Il a publié de nombreux articles académiques et un livre « *Legitimacy Gap - Secularism, Religion, and Culture in Comparative Constitutional Law* », édité par Oxford University Press en 2017.



**Jean Claude BOUAL**, ingénieur en chef des travaux publics de l'Etat., est spécialiste des services publics en Europe et de la société civile européenne, chargé de mission sur les services publics en Europe et l'Europe sociale au ministère de l'Equipement, et au ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre fondateur et administrateur du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement, fondateur du Comité Européen sur les Services d'Intérêt Général, membre fondateur du Forum Permanent de la Société Civile Européenne et du Carrefour pour une Europe Civique et Sociale, membre fondateur de l'Association pour la Taxation des Transactions Financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC), membre fondateur de l'association Égalité, Laïcité Europe, président du Collectif des Associations Citoyennes depuis 2014.

Il a écrit de nombreux ouvrages et des articles sur les services d'intérêt général dans l'Union européenne, sur la société civile européenne ainsi que sur le syndicalisme.

- « Syndicalisme, quel second siècle », dir. Editions de l'Atelier, octobre 1995,
- « Vers une société civile européenne » Editions de l'Aube, octobre 1999,
- « Les services publics au défi de l'Europe » avec P. Bauby, Les éditions ouvrières, février 1993,
- « Pour une citoyenneté européenne, Quels services publics ? » avec P. Bauby, Les éditions de l'Atelier, avril 1994,
- « Services public et principe de précaution », avec Ph. Brachet, l'Harmattan, septembre 2003,
- « Santé et principe de précaution », avec Ph. Brachet, l'Harmattan Juillet 2003,
- « Les services publics en Europe, Allemagne, Espagne, Italie, Royaume-Uni, Suède, Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Tchéquie » avec Ph. Brachet et Malgorzata Hiszka, Publisud, 2007,
- « L'Europe un rêve dénaturé » avec Jean Claude Boual, Daniel Spoel, Bernard Van Asbrouck. Riveneuve éditions, septembre 2014,
- « Un syndicat dans son époque. Une histoire du syndicat des personnels administratifs et techniques à l'Équipement », Éditions SNPTAS,
- « L'administration n'est pas l'instrument du capital. Pour des agents de la Fonction publique citoyens », octobre 2021, Éditions SNPTAS.

**A la fin de l'été 2022, les médias dénonçaient l'attribution depuis des années, de plusieurs dizaines de milliers d'euros de subventions par l'Union Européenne, au Forum des Organisations Européennes Musulmanes de Jeunes et d'Étudiants (FEMYSO, Forum of European Muslim Youth and Student Organisations).**

En totale contradiction avec ses valeurs d'égalité et de tolérance et sa charte des droits fondamentaux, l'Union Européenne semble se montrer complaisante à l'égard de l'islam politique.

Car cette association FEMYSO, fédération de 32 membres, des associations musulmanes européennes, est une émanation de l'Union des Organisations Islamiques en Europe (UOIE) qui entretient des liens étroits avec la mouvance fondamentaliste des Frères musulmans, cette dernière étant le courant fondamentaliste de l'Islam en Europe.

Dans ses statuts figure l'objectif « **d'encourager le développement d'une identité musulmane européenne** ».

**La FEMYSO est à l'origine de la campagne pro-voile élaborée par le Conseil de l'Europe**, (organisme européen qui défend en particulier les droits de l'homme), qui a alimenté une vive polémique dans de nombreux médias européens y compris au sein du gouvernement français.

Cette campagne de sensibilisation laissait entendre que le hijab était un nouveau symbole de liberté en Europe avec des slogans comme :

- ✓ « *Mon hijab, mon choix* »,
- ✓ « *La beauté se trouve dans la diversité comme la liberté dans le hijab* »,
- ✓ « *Apportez de la joie, acceptez le hijab* ».

Les visuels de cette campagne ont finalement été retirés du site du Conseil de l'Europe.

La Commission européenne a rappelé les règles en matière de financement, à savoir pas de financement pour les organisations « *qui poursuivent des objectifs illégaux ou extrémistes, ou qui ne respectent pas pleinement les valeurs et les droits fondamentaux. [...] Nous ne finançons que des organisations qui adhèrent aux valeurs de l'Union telles qu'énoncées à l'article 2 du traité* ». Parmi ces valeurs, figurent notamment l'égalité homme-femme, la tolérance, la justice.

**Ce rappel aux règles établies au sein de l'Union Européenne nous questionne.**

**Qu'en est-il aujourd'hui de la relation entre l'Union Européenne et les religions ?**

**Quelle est la place de la laïcité au sein de l'Union Européenne ?**

**Nous tenterons d'obtenir des éléments de réponse à ces interrogations avec nos intervenants lors de la conférence du 26 novembre 2022.**